



Revue de presse

N° 31 - vendredi 20 décembre 2013

SOMMAIRE

Dossier Spécial TVA N°8

- | | | |
|--|--|-------------------------|
|  | <p>Dijon : les cavaliers qui menaçaient de bloquer la rocade, ont reporté leur action</p> | <p>12 décembre 2013</p> |
|  | <p>TVA : la rencontre européenne du 13 décembre et ses conséquences</p> | <p>13 décembre 2013</p> |
|  | <p>Denaisis : la hausse de 13% de la TVA dans les centres équestres serait un coup dur</p> | <p>13 décembre 2013</p> |
|  | <p>Phalempin: «La hausse de la TVA mettrait en péril toute la filière équestre»</p> | <p>13 décembre 2013</p> |
|  | <p>TVA équestre : le Sénat rectifie, l'Europe met en garde</p> | <p>13 décembre 2013</p> |
| <p>mediaweb</p> | <p>Équitaxe : Bruxelles reste à cheval sur le règlement</p> | <p>13 décembre 2013</p> |
| <p>Cicano</p> | <p>Contre la hausse de la TVA : la filière cheval manifeste ce jeudi</p> | <p>18 décembre 2013</p> |
|  | <p>TVA sur les centres équestres : une pétition amenée à Hollande en calèche</p> | <p>19 décembre 2013</p> |
| <p>Ipreunion</p> | <p>La "Horde réunionnaise" dans les rues de Saint-Denis</p> | <p>19 décembre 2013</p> |
|  | <p>Nouvelles manifestations prévues lundi</p> | <p>19 décembre 2013</p> |
| <p>info.fr</p> | <p>Équitaxe : Professionnels et chevaux défilent ensemble</p> | <p>19 décembre 2013</p> |
|  | <p>Equi-taxe : Manifestation des opposants lundi au Mont-Saint-Michel</p> | <p>19 décembre 2013</p> |



GENERALI
Solutions d'assurances



PAG-D



Dijon : les cavaliers qui menaçaient de bloquer la rocade, ont reporté leur action

La protestation contre la hausse de la TVA sur les activités des centres équestres se poursuit. Un nouveau mouvement anti-"équitaxe" était annoncé jeudi 12 décembre 2013. Il a finalement été reporté en attendant d'en savoir davantage sur les négociations qui se déroulent au niveau européen.



De nombreuses actions ont été organisées pour protester contre la hausse de la TVA sur les activités des centres équestres, comme ici à Dijon en novembre 2013

"Équitaxe = cavaliers furax"

Depuis plusieurs semaines, le monde de l'équitation se mobilise contre une hausse de la TVA qui passerait de 7 à 20%. Cette mesure est envisagée pour mettre la France en conformité avec une directive européenne. Mais, elle mettrait en péril les centres équestres, estiment les cavaliers.

Pour répondre à cette inquiétude, le gouvernement a proposé de créer un "fonds cheval". Il a aussi affiché son intention de renégocier à Bruxelles une TVA à taux réduit.

Les déclarations apaisantes de l'Etat ne suffisent pas à rassurer les cavaliers. Le collectif des cavaliers côte-d'oriens avait décidé d'organiser une nouvelle action jeudi 12 décembre en bloquant la rocade EST à partir de 14 heures par la mise en place de barrages filtrants en différents points. Objectif : "que la négociation prévue à Bruxelles se fasse en considérant bien la détermination de la filière à vouloir conserver l'ensemble de ses éléments, y compris les cavaliers les moins fortunés".

Le mouvement a finalement été annulé dans la matinée. Mais, les cavaliers maintiennent la pression : "en fonction de l'issue de la réunion au parlement européen et de l'analyse qui en sera faite par le gouvernement français, samedi et dimanche, un blocage stratégique total est d'ores et déjà programmé", ajoute le collectif.

TVA : la rencontre européenne du 13 décembre et ses conséquences

Professionnels du monde équestre et politiques français – dont Serge Guillon, conseiller de Jean-Marc Ayraut pour les affaires européennes – avaient rendez-vous ce 13 décembre avec le représentant du chef de cabinet Algirdas Šemeta, commissaire européen à la fiscalité.

Mauvaise nouvelle : d'après une dépêche de l'AFP, l'exécutif européen refuse toute re-négociation du taux de T.V.A. applicable au secteur équestre en France. La commission européenne annonce cependant « écouter les positions des représentants du secteur du cheval français, et les encourager à envisager d'autres options pour soutenir le secteur ». Elle rappelle que la loi de finances a été « adoptée à l'unanimité par les Etats membres » et que ceux-ci « ne peuvent pas en faire une interprétation large ». De plus, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République tchèque ont dû modifier les règlements fiscaux applicables aux opérations sur les équidés pour se mettre en conformité avec la législation européenne.

La Commission se dit prête à « travailler étroitement avec le gouvernement français pour trouver des solutions pour aider le secteur, d'une manière légale et conforme au droit de l'UE ».

Parmi les pistes envisagées, « des mécanismes légaux au niveau européen qui peuvent être activés, comme les aides au développement rural ». Autre phrase citée par l'AFP : « le droit communautaire et la décision de la Cour de justice européenne sur cette question sont très clairs. La Cour a confirmé dans son arrêt contre la France en mars 2012 qu'en vertu du droit de l'UE, un taux réduit de TVA ne peut pas être accordé à toutes les activités liées aux centres équestres ».

Pas à toutes, donc. Cette dépêche ne nous dit pas si certaines activités pourront être concernées, comme le suppose entre autres Thierry Petitjean, président du Comité départemental d'Équitation du Calvados (lire son **interview exclusive** dans ce numéro de CS).

Du côté du Groupement Hippique National, qui a contacté le cabinet de M. Algirdas Šemeta à part, on précise qu'il reste une possibilité pour la France de « s'allier avec d'autres pays pour faire changer les lois européennes ». Mais est-ce bien la volonté du gouvernement ?

La Horde Française a appelé à « ne pas devenir la cause d'un possible échec des négociations »

Pas un mot sur l'éventuel taux réduit qui pourrait continuer à s'appliquer en reconnaissant aux centres équestres leur qualité d'établissements sportifs, ni pour évoquer l'exception culturelle que représente l'enseignement équestre en France – on se souvient que l'exception culturelle est invoquée pour justifier le taux de TVA réduit dans certains secteurs, comme le cinéma ou le livre, par exemple. Soit ces pistes n'ont pas été abordées par les délégations françaises présentes à Bruxelles, soit les informations ne sont pas toutes communiquées.

Les réactions des instances officielles... et des manifestants

Serge Lecomte, président de la FFE, a tenu un discours mal accueilli la veille de la rencontre européenne – dans le cadre de la préparation des jeux Equestres Mondiaux, dans lequel il remerciait « le soutien sans failles des classes politiques et du gouvernement ». La négociation avec Bruxelles avait entraîné un certain « apaisement » côté manifestations, des opérations (dont le « jeudi noir » du 12 décembre) ont été décalées ou annulées, le temps de connaître les décisions envisagées avec Bruxelles. La FFE, la FNSEA et le GHN (Groupement Hippique National) avaient appelé à calmer le jeu. La Horde Française a appelé à « ne pas devenir la cause d'un possible échec des négociations ».



13 décembre 2013

Dès l'annonce du résultat de l'entrevue avec le cabinet européen, les cavaliers manifestants de la Horde Française ont annoncé de nouvelles actions à venir, notamment l'opération « crottin pour tous » qui fait suite à une déclaration polémique de François Hollande relatée dans notre confrère le Canard Enchaîné, assimilant les manifestants contre l'« équitaxe » à la « droite indécrottable, la même clientèle que celle qui manifestait contre le mariage pour tous » (sic). Le Groupement Hippique National appelle de son côté à « se lâcher sur la commission européenne » en faisant connaître la situation du monde équestre français au commissaire européen à la fiscalité Algirdas Šemeta.

Les rumeurs vont bon train

Les manifestations ont connu une apogée du 24 novembre au 2 décembre, mais la situation est désormais plus confuse. Les rumeurs vont bon train, un bruit de couloir voudrait que... dans les couloirs de l'Elysée, le mot d'ordre soit de faire traîner les choses pour que les manifestations cessent d'elles-mêmes à l'approche de Noël. Autre bruit de couloir : certains des leaders des manifestations anti-équitaxe se seraient vus privés de leurs moyens de communication, après avoir annoncé à la presse leur intention d'organiser des manifestations « moins bon enfant ».

Une seule certitude : cet échec des négociations à Bruxelles va jeter de l'huile sur le feu plutôt que de le calmer...



13 décembre 2013

Denaisis : la hausse de 13% de la TVA dans les centres équestres serait un coup dur

Le 1er janvier 2014, la TVA appliquée aux activités des centres équestres pourrait passer de 7 à 20 %. Pour les responsables des clubs du Denaisis, ce serait un coup dur.



Dominique Vermeulen est responsable du poney club Le Pré vert à Mastaing. Il est également le président de la section équine de la FDSEA du Nord et délégué départemental du groupement hippique national. « Cette hausse de la TVA, c'est une surprise. Je ne comprends pas une telle mesure, déplore-t-il. Il n'y avait pas d'urgence. »

Pour Dominique Vermeulen, c'est un bond de neuf ans en arrière. « La TVA avait été réduite en 2004. Depuis, nous avons augmenté de 60 % le nombre de licenciés en France. Nous avons démocratisé l'équitation et créer un lien social. » Et poursuit : « Avec la hausse de treize points, il y aura moins d'argent à l'arrivée. On va casser une filière qui ne coûte rien à personne. Nous n'avons pas de subventions. »

Un avis que partage Bertrand Olivier qui gère le centre équestre de Bouchain. « On dit que l'équitation est un sport cher mais nous ne bénéficions pas de terrains municipaux comme le foot ou le judo. On ne demande rien à personne. » Les deux hommes sont également très inquiets. « Ça va être très brutal, ajoute Dominique Vermeulen. Les contrats qui auront été commencés avant la fin de l'année, pourront se poursuivre avec le taux à 7 % mais si de nouveaux licenciés arrivent, ils devront subir le taux à 20 %. Il y aura deux prix différents pour la même prestation. »

« Nous ne voulons pas être des assistés »

Pour Dominique Vermeulen, le fonds cheval que pourrait mettre en place le gouvernement, ne serait pas une solution. « Comment sera distribué cet argent. Nous ne voulons pas être des assistés. » L'homme possède 45 poneys au sein de son club qui compte 130 licenciés. Si la TVA passe à 20 %, le responsable devra licencier l'une de ses filles, salariée, ou répercuter la hausse sur les tarifs des leçons. « Les familles m'ont déjà dit qu'elles avaient un budget et qu'elles consommeraient moins. » L'homme ne conçoit pas d'augmenter ses tarifs en janvier. « Je ne me vois pas appliquer deux tarifs différents mais je devrais licencier ma fille que je viens d'embaucher. » Bertrand Olivier par contre, augmentera ses prix pour garder ses trois salariés. « Je viens de prendre quelqu'un en contrat d'apprentissage, je ferai tout pour qu'il termine son année. » Le deuxième trimestre qui coûte actuellement 161 euros augmenterait d'environ 16 euros.

Les poneys clubs ressentent déjà des changements avec la réforme des rythmes scolaires. « On perd une demi-journée de cours avec la réforme », indique Dominique Vermeulen. Bertrand Olivier qui travaille avec les collectivités craint que celles-ci ne puissent pas poursuivre le partenariat avec la hausse de la TVA. « S'il y a des restrictions budgétaires de leur côté et la hausse de la TVA de l'autre, cela va être difficile. » Les gérants de centres équestres craignent aussi de perdre les chevaux qu'ils ont en pension. « Il va y avoir aussi des stages en moins, des pertes d'emplois et je me demande ce que l'on va faire des chevaux. Il y a six mois, un poney a été retrouvé dans les rues de Rœulx, je l'ai recueilli. Il y a des effets collatéraux. Durant la crise, nous avons bien travaillé en gagnant des licenciés. La récompense c'est qu'on nous pénalise. »

13 décembre 2013

Une manifestation était prévue ce dimanche à Lille. Les organisateurs ont décidé de l'ajourner puisque des membres du gouvernement se rendaient hier après-midi à la commission européenne à Bruxelles.

Des familles feraient encore plus de sacrifices

La hausse de la TVA pour les activités équestres aurait, dans certains centres, une répercussion sur les tarifs. Pour les parents dont les enfants font de l'équitation, il faudrait revoir le budget ou réduire les heures de pratique. Pour Séverine dont l'enfant fait du poney à Mastaing : « *On va subir la hausse. C'est une passion donc il va falloir réduire le budget sur autre chose.* » Même chose pour Émilie, la maman d'Éva qui a commencé ce sport il y a un an. « *Cela va faire du tort aux centres équestres. Certaines familles sont déjà justes dans leur budget, ça va être difficile.* » La maman n'envisage pas d'empêcher sa fille de continuer l'équitation mais réduirait ses dépenses ailleurs.

« L'équitation, c'est une école de la vie »

D'autres familles, par contre, garderaient le même budget et réduiraient donc leurs heures de cours. À Bouchain, des mamans avaient prévu de manifester dimanche à Lille. « *À la base c'est déjà un sport qui coûte plus cher. On se prive parce que c'est une passion pour nos enfants. Nous allons faire encore plus de sacrifices,* déplore Séverine. *Je ne me vois pas expliquer à ma fille qu'elle ne peut plus monter à cheval. Elle ne comprendrait pas. Et fermer un centre équestre ce n'est pas comme fermer une salle de sport, il y a des animaux.* »

Pour Anne-Valérie, maman de trois enfants tous cavaliers : « *L'équitation est un sport thérapeutique. C'est une école de la vie. Les enfants apprennent à respecter les chevaux et les autres.* »



13 décembre 2013

Phalempin: «La hausse de la TVA mettrait en péril toute la filière équestre»

Ce dimanche, une manifestation devait regrouper, à Lille, de nombreux centres équestres. Il s'agissait de protester contre l'augmentation de la TVA. Le rendez-vous est annulé car « sous la pression des acteurs de la filière, la position du gouvernement a sérieusement évolué », comme le dit Edith Cuvelier, présidente du comité régional d'équitation. Bénédicte Boucqsault, gérante du centre équestre de Phalempin, explique pourquoi cette mesure serait dangereuse.



Déjà l'an dernier, la menace d'un passage de la TVA de 5,5 % à 20 % avait plané sur les centres et fermes équestres de France. Finalement, l'augmentation avait été limitée à 7 % en janvier 2013. Mais au 1er janvier, elle était censée passer à 20 %, sur injonction de la commission européenne. Le monde équestre était vent debout contre cette décision, et devait manifester ce dimanche à Lille (*lire l'article ci-dessous sur l'annulation et les négociations à Bruxelles*).

« Cela fait plusieurs années que nous n'avons pas augmenté les prix de nos leçons, ni celui de la pension pour chevaux, nous ne cessons de baisser nos marges. Car la paille, le foin, la nourriture coûtent de plus en plus cher, et les charges augmentent », constate Bénédicte Boucqsault, propriétaire et gérante du centre équestre de Phalempin depuis 1987. C'est l'un des plus gros de la métropole lilloise : 400 adhérents, une cinquantaine d'équidés en pension, une dizaine de salariés. « On ne compte pas nos heures. Quand on organise des concours le week-end, on enchaîne les semaines de travail sans coupure. » Elle nuance aussitôt ses propos : « On a la chance de travailler dans un métier passion, dans un environnement agréable. Mais les taxes s'ajoutent les unes aux autres, on ne peut quand même pas travailler pour rien ! ».

Pour elle, impossible d'absorber le surcoût lié à l'éventuel passage de la TVA à 20 %, si le gouvernement ne recule finalement pas. Il serait donc inmanquablement répercuté sur les clients. « Contrairement à une idée reçue, on n'a pas que de riches adhérents, insiste Bénédicte. On a des gens au SMIC pour qui l'heure de cours est sacrée. Certains ne partent pas en vacances pour s'adonner à leur passion : l'équitation ». Elle rappelle que le prix d'une leçon « n'est pas plus élevé que celui d'une place de cinéma », autour de 10 €. Il passerait, si la mesure était appliquée, à 11,30 € ; la pension augmenterait elle aussi (de 330 € par mois à environ 400).

Dangereux effet dominos

Si les clients (dont certains ont déjà réduit leur nombre de cours, par souci d'économie) prenaient moins de leçons, ou ne mettaient plus le cheval en pension au centre équestre de Phalempin, cela serait lourd de conséquences. Comme partout en France, par un effet dominos : ici des salariés qui perdent des heures de travail, là des licenciements ; d'autres métiers qui pourraient enregistrer une baisse d'activité : ceux liés à l'alimentation de l'animal, les maréchaux-ferrants, les vétérinaires, les dentistes équins, etc. « Certaines petites structures risqueraient carrément de disparaître », craint même Bénédicte, « dans un secteur très concurrentiel. » Dans la Pévèle et le Mélantois, les fermes et centres équestres sont en effet très nombreux.



13 décembre 2013

Bénédicte, ainsi que son mari Bruno avaient prévu d'aller manifester contre l'équitaxe, dimanche à Lille, avec une centaine de membres de leur centre. Le rendez-vous est annulé, mais ils resteront vigilants. Il ne s'agit pour l'instant que d'une trêve, indiquent les organisateurs. Qui invitent les gens concernés à signer la pétition en cours.

Manif annulée, mais ce n'est qu'une trêve

Un communiqué émanant de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, du Groupement hippique national et du comité régional d'équitation a annoncé hier l'annulation de la manifestation lilloise de dimanche. « *Sous la pression de l'ensemble des acteurs de la filière, la position du gouvernement a sérieusement évolué, estiment-ils. Le gouvernement a tenu sa promesse d'aller nous défendre devant la commission européenne* », un rendez-vous a été pris ce vendredi 13 décembre avec le commissaire européen ; il a réuni un représentant du cabinet du Premier ministre, des cabinets des ministères de l'Agriculture, des Sports et du Budget.

« *Nous prenons acte de la volonté affichée du gouvernement de nous défendre activement. Nous continuons à faire confiance à nos responsables nationaux pour mener à bien la défense de nos intérêts et nous ne voulons pas entraver la bonne marche des négociations : (...) Ce n'est donc plus le moment de manifestations dans la rue ! Mais nous restons vigilants : c'est une trêve, pas une reddition ni un abandon de la défense des emplois, des entreprises et des pratiquants.* » Une position confirmée par Edith Cuvelier, présidente du comité régional d'équitation. « *De notre côté, indiquent les signataires du communiqué, nous rencontrerons le Préfet de Région comme prévu, la semaine prochaine.* » Ils invitent chacun à « *aller rencontrer les élus locaux et à leur faire signer la pétition de soutien en faveur du maintien à taux réduit de la TVA sur les activités équestres.* »

www.la-campagne-des-insurges.fr



13 décembre 2013

TVA équestre : le Sénat rectifie, l'Europe met en garde



@JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP

Journée mi-figue mi-raisin ce vendredi pour la filière équestre française. Si la cause des défenseurs de la TVA réduite dans l'équitation vient de trouver un écho politique au Sénat, la commission européenne, elle, se montre plus réservée face aux proposition du Gouvernement français.

Les deux amendements déposés au Sénat en faveur d'un taux réduit de TVA pour les activités équestres, ont été adoptés ce vendredi à l'occasion de l'examen du projet de loi de finances rectificatives. Ces deux paragraphes plaident pour une TVA réduite concernant *"les prestations de services correspondant exclusivement au droit d'utilisation des installations équestres utilisées à des fins d'activités physiques et sportives."*

Victoire modeste

S'il s'agit d'une victoire, celle-ci reste tout de même particulièrement modeste et même quasiment symbolique. En effet, la France reste sous le coup d'une décision de Bruxelles pour manquement sur manquement. **La commission européenne juge illégale l'application d'une fiscalité minorée dans la filière équestre.**

Mais il y a un peu plus d'une semaine de cela, le Gouvernement, qui envisageait le passage de la TVA dans le monde du cheval de 7 à 20% dès le 1er janvier 2014, **pensait avoir entrevu une faille** et proposait de **soumettre un aménagement de TVA à 10% à Bruxelles** pour certaines activités des centres équestres, au nom de l'utilisation de structure sportive.

L'Europe sur la réserve



Ce vendredi, le chef de cabinet du commissaire européen chargé de la Fiscalité, Algirdas Semeta, devait recevoir un conseiller du Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault à ce sujet. Mais l'exécutif européen avait déjà fait savoir qu'un taux réduit de TVA dans l'équitation n'était pas envisageable.



13 décembre 2013

"La Commission écoutera les positions des représentants du secteur du cheval français, et les encouragera à envisager d'autres options pour soutenir le secteur", temporisent toutefois les services du commissaire, dans un communiqué.

La commission précise en revanche qu'il "existe d'autres mécanismes légaux au niveau européen qui peuvent être activés, comme les aides au développement rural" et se dit prête à "travailler étroitement avec le gouvernement français pour trouver des solutions pour aider le secteur, d'une manière légale et conforme au droit de l'UE".

Les services de la commission européenne rappellent qu'une "liste des activités pouvant bénéficier d'un taux réduit, a été adoptée de longue date les Etats membres, à l'unanimité". Elle met en garde dans un même temps contre une éventuelle interprétation "trop large" de ces activités.

Équitaxe : Bruxelles reste à cheval sur le règlement

Le taux réduit ne peut s'appliquer à l'équitation selon l'exécutif européen. Le gouvernement souhaite renégocier une TVA à taux réduit, mais la barre est haute. Il faudra sans doute passer par les chemins détournés des aides au développement rural pour franchir l'obstacle.



Bruxelles « *écouter les positions des représentants du secteur du cheval français, et les encouragera à envisager d'autres options pour soutenir le secteur* », ont prévenu les services de Algirdas Semeta dans un communiqué. Écouter oui, mais...

« Le droit communautaire et la décision de la Cour de justice européenne sur cette question sont très clairs. La Cour a confirmé dans son arrêt contre la France en mars 2012 qu'en vertu du droit de l'UE, un taux réduit de TVA ne peut pas être accordé à toutes les activités liées aux centres équestres ». « *Il existe d'autres mécanismes légaux au niveau européen qui peuvent être activés, comme les aides au développement rural* », la Commission se dit prête à « *travailler étroitement avec le gouvernement français pour trouver des solutions pour aider le secteur, d'une manière légale et conforme au droit de l'UE* ».

La directive sur la TVA dresse une liste des activités pouvant bénéficier d'un taux réduit. Elle a été « *adoptée à l'unanimité par les États membres* » et ils « *ne peuvent pas en faire une interprétation large* ».

Cicano

18 décembre 2013

Contre la hausse de la TVA : la filière cheval manifeste ce jeudi



[Réduire](#)[Augmenter](#)[Imprimer](#)[Favori](#)[Commenter](#)

Le monde de l'équitation est en ébullition. A cause de l'augmentation de la TVA au 1er janvier prochain qui passe en métropole de 7 à 20%.

Cette "équitaxe" entraînerait "la fermeture de 2000 centres équestres soit 200 000 personnes qui seraient licenciés ou 400 000 pratiquants de moins," a annoncé le porte-parole du collectif national de l'équitation en péril.

Une hausse entérinée par la publication d'un décret le 13 novembre afin de mettre la France en conformité avec une directive européenne.

A La Réunion la filière cheval est en plein développement. Elle a donc décidé elle aussi de se faire entendre contre cette hausse de la TVA ce jeudi 19. Elle manifestera à Saint-Denis. Deux points de départ à 9 heures, un de l'Éperon et un autre de Saint-André avec camions, chevaux et autres ... T-shirt rouge obligatoire.

TVA sur les centres équestres : une pétition amenée à Hollande en calèche

Escortée par la police nationale, une calèche tractée par deux chevaux, est partie jeudi matin de la place de la Concorde à Paris jusqu'à l'Élysée pour remettre une pétition à François Hollande contre la hausse de la TVA équestre à 20 % au 1er janvier 2014.

Devant des touristes surpris, les deux haflinger à la robe alezane et aux crins délavé ont battu les pavés parisiens à midi et demi pour arriver à 13 heures devant l'Élysée, a constaté un journaliste de l'AFP.

Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif « Équitation en péril » et Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation, ont remis une lettre à l'Élysée sur laquelle était écrit : « Le cheval, 2.500.000 Savoir faire, Respect, Social, Rural, Emplois, Éducation, Culture, Sport, Insertion, Handicap, Loisir, Mixité ».

Ils ont également donné une partie des quelque 50.000 cartes postales écrites par les visiteurs du Salon du Cheval de Paris en réaction à cette hausse de la TVA qui a donné lieu à de nombreuses manifestations depuis plusieurs semaines.

« Nous nous battons pour l'équitation sociale, la ruralité, pour la survie des centres équestres qui sont les derniers lieux de vie dans les campagnes », a dit Pascal Mulet-Querner.

« Aujourd'hui, la rentabilité d'un centre équestre, c'est 7%. Si on passe la TVA de 7 à 20 %, c'est la faillite et la fermeture des établissements ! », a-t-il ajouté espérant « que le Président de la République aille manquement sur manquement avec l'Europe et utilise le fond cheval de 20 millions d'euros pour payer les amendes », a-t-il dit.

La "Horde réunionnaise" dans les rues de Saint-Denis

Scène insolite ce jeudi matin 19 décembre 2013 dans les rues de Saint-Denis. Des poneys défilent dans la ville. Regroupés sous la bannière de la "Horde réunionnaise", les responsables des centres équestres de l'île protestent ainsi contre la hausse de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Dans leur secteur d'activité cette taxe passe de 2,10% à 8,5%. Une hausse qui devrait être répercutée sur les tarifs des prestations proposées aux clients. "Cette equitaxe va mettre gravement en danger tout notre secteur d'activités, puisqu'il n'est pas du tout certains que les clients accepteront de payer plus cher" commentent les professionnels de la filière équestre. Ils n'excluent pas de durcir leur mouvement s'ils ne sont pas entendus. "À La Réunion, c'est très facile de tout bloquer" prévient Helga Muller, coordinatrice de la "Horde réunionnaise".



En provenance des centres équestres du sud, de l'ouest et de l'est de l'île, la "Horde réunionnaise" s'est rassemblée dans les jardins devant la préfecture. "Ceux qui venaient du sud et de l'ouest se sont d'abord regroupés à Savannah. Ceux qui venaient de l'est ont fait pareil à Saint-André" note Helga Muller. À bord des voitures légères et des fourgons à chevaux, tout le monde s'est ensuite dirigé vers Saint-Denis en opération escargot.

Arrivés devant la préfecture les poneys ont pris le temps de grignoter l'herbe des espaces verts et les professionnels du secteur équestre de déployer leurs banderoles disant "non à l'équitaxe". "Nous ne voulons pas d'une augmentation de la TVA. Elle est synonyme de la mort assurée de tout notre secteur d'activités" commente en substance Helga Muller. Elle énumère les éleveurs, les 37 centres équestres, les 3 200 licenciés à la fédération d'équitation, les 10 maréchaux ferrants de la filière et se demande "que vont-ils tous devenir"

Helga Muller explique en effet que la hausse de 2,10 à 8,5% de la taxe sera "soit répercutée sur le porte monnaie de clients – alors que nous essayons de démocratiser la filière -, soit sur la marge déjà faible des centres équestres". Elle estime que dans les deux cas ce n'est pas acceptable.

La coordinatrice de la "Horde réunionnaise" souligne ensuite que la filière fera tout pour se défendre. "Nous pouvons durcir notre mouvement si nous ne sommes pas entendus. Il est facile de bloquer le port, l'aéroport, la route du littoral, c'est facile de tout bloquer à La Réunion. En Métropole, on déverse des tas de fumier, ici c'est à nous de trouver de idées" lâche Helga Muller.

Vers midi, le cortège a pris la direction du jardin de l'État. "Nous avons demandé à être reçus au conseil général, mais nous n'avons pas eu de réponse. Nous allons bien voir s'il y a quelqu'un" déclare Helga Muller. Il n'ont finalement pas été reçus. Le défilé poneys et professionnels a donc fait le tour du jardin de l'État avant de redescendre vers les jardins de la préfecture.

Une délégation de manifestants a été reçue à 14h30 par le chef du cabinet du préfet. Il s'est engagé à faire suivre la motion au gouvernement. "Maintenant, nous attendons de voir ce qui se passera au niveau national suite à la manifestation, prévue le 23 décembre" indique Helga Muller. En effet, une nouvelle mobilisation nationale est annoncée avec "environ 500 camions pour un blocage à Bruxelles, Strasbourg, Paris-Bercy et Amsterdam ", précise cette dernière.

www.ipreunion.com

Nouvelles manifestations prévues lundi

Le monde de l'équitation, en lutte contre la hausse de la TVA à 20 % au 1er janvier 2014, va manifester lundi en France et dans des pays limitrophes, notamment en Belgique, a annoncé mercredi à l'AFP, Pascal Mulet-Querner, porte-parole du collectif « Equitation en péril ».

« Entre 400 et 500 camions, vans et voitures, répartis en huit convois, partiront de différentes villes de France, comme du Mont-Saint-Michel, pour se rendre à Paris-Bercy et à Strasbourg mais aussi dans des pays proches de l'hexagone : Belgique, Luxembourg, Italie, Espagne, Pays-Bas, et Allemagne », a-t-il précisé.

De plus, une calèche partira jeudi de la place de la Concorde à Paris pour se rendre à l'Élysée afin de remettre à François Hollande, une partie des quelque 50.000 cartes postales écrites par les visiteurs du Salon du Cheval de Paris en réaction à la hausse de la TVA.

« Les négociations sont au point mort. L'Europe maintient sa position et nous la nôtre », a dit M. Mulet-Querner.

La TVA passant de 7 à 20 % est destinée à mettre la France en conformité avec la directive européenne encadrant l'application des taux réduits.

En savoir plus sur <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/tva-equestre-nouvelles-manifestations-prevues-lundi-81932.html#qLJC2mBb7Z34JA1R.99>

Équitaxe : Professionnels et chevaux défilent ensemble



La filière équine locale se mobilise ce vendredi contre la hausse de la TVA. Une centaine de professionnels, accompagnés de leurs chevaux ont défilé à Saint-Denis.

Un convoi peu commun ce vendredi dans la rue : les professionnels du monde équestre manifestaient, accompagnés de leurs chevaux, contre la hausse de la TVA.

Une centaine de professionnels a fait le déplacement vers la préfecture. Ils protestent contre le passage de la TVA de 2,10 à 8,5% à La Réunion. Une hausse qui aura des répercussions négatives sur l'évolution de la profession.

Equi-taxe : Manifestation des opposants lundi au Mont-Saint-Michel



Lundi prochain, les opposants à l'Equitaxe lâcheront des ballons dans le ciel du Mont-Saint-Michel. © Ouest-France

Les gérants de centres équestres et les professionnels du cheval refusent la hausse de la TVA de 7 à 20 % au 1er janvier 2014.

Lundi prochain, ils manifestent au Mont-Saint-Michel.

Estimant ne pas avoir été entendus à Bruxelles vendredi dernier, c'est à Paris que les opposants à l'équi-taxe ont déposé aujourd'hui à l'Élysée une pétition de 50 000 signatures.

Lundi prochain, le mouvement de protestation prend une ampleur nationale et européenne. Des convois d'opposants à l'équi-taxe manifesteront en huit endroits, huit grandes villes françaises et européennes. Parmi lesquelles le Mont-Saint-Michel qui devient décidément le lieu emblématique où il faut manifester.

A 13 h 05, lundi 23 décembre, les professionnels du cheval lâcheront des ballons dans le ciel du Mont-Saint-Michel. Des ballons en forme de... cheval.

Ouest-France